

PORT DE VANDENESSE-EN-AUXOIS, BASSIN DE VANDENESSE (CANAL DE BOURGOGNE)

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or
Vandenesse-en-Auxois
bief 09 du versant Saône

Dossier IA21003670 réalisé en 2007 revu en 2011

Auteur(s) : Virginie Inguenaud, Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement



Historique

Port agrandi en 1833 peu après la mise en service du canal sur tout son parcours (Moreau, ingénieur ordinaire et Bonnetat, ingénieur en chef). « Le port de Vandenesse ; destiné à recevoir en dépôt pendant les chômage du canal de Bourgogne les divers produits d'exportation des communes limitrophes dépendant des cantons de Sombernon, Pouilly, Arnay-le-Duc et Bligny ; destiné également à l'époque des sécheresses à fournir des places d'allège pour les bateaux qui viendront de contrées éloignées et se trouveront engagés avec un trop fort chargement dans les lignes supérieures du canal ; destiné enfin à donner momentanément entrepôt aux houilles d'Epinac ; n'a pas une étendue assez grande pour contenir les nombreuses marchandises qui y seront amenées. La largeur qui est de 10 m sur la longueur de 180 m du bassin et qui sera diminuée de près de 5 m tant pour le marchepied de halage que pour faciliter les mouvements du port et conserver un chemin de desserte nécessaire à la commune de Vandenesse, s'est déjà trouvé cette année insuffisante pour les besoins du commerce. Les dépôts ont été formés en conséquence sur la rive droite de la rivière, dans les terrains d'autrui qui longent le bassin ; mais ces dépôts, qui à l'époque de l'embarquement nécessiteront un remaniement et transport éloigné attendu qu'on se pourra charger vis-à-vis et le long de la passe navigable sans gêner la navigation, ne pourront continuer d'exister. [...] L'agrandissement du port, l'exécution des ouvrages qui doivent le rendre abordable est donc indispensable. [...] Cet agrandissement supposé de 20 m sur la longueur du bassin de manière à avoir une plateforme de 30 m compris le marchepied de halage paraît suffisant » (Rapport de Moreau du 13 juin, visa de Bonnetat le 21 juin). Les travaux coûteraient 9000 francs (acquisition des sols = 3600 frs, remblais = 5040 frs, empierrement du chemin de ceinture = 360 frs).

Période(s) principale(s) : 2e quart 19e siècle

Dates : 1833 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre :

Moreau (ingénieur des Ponts et Chaussées, attribution par source), Jean Bonnetat (ingénieur des Ponts et Chaussées, attribution par source)

Description

Bassin de forme rectangulaire sur la rive gauche avec un quai matérialisé, une maison de garde et une remise. Il est limité en amont par le pont sur l'écluse 08.

Eléments descriptifs

Murs : calcaire, pierre de taille

Informations complémentaires

Thématiques : canaux de Bourgogne

Aire d'étude et canton : Bourgogne

Hydrographie : canal de Bourgogne

Dénomination : port

Parties constituantes non étudiées : bassin de port, quai, berge aménagée

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue d'ensemble prise d'aval : le village.

21, Vandenesse-en-Auxois, lieudit : bief 09 du versant Saône

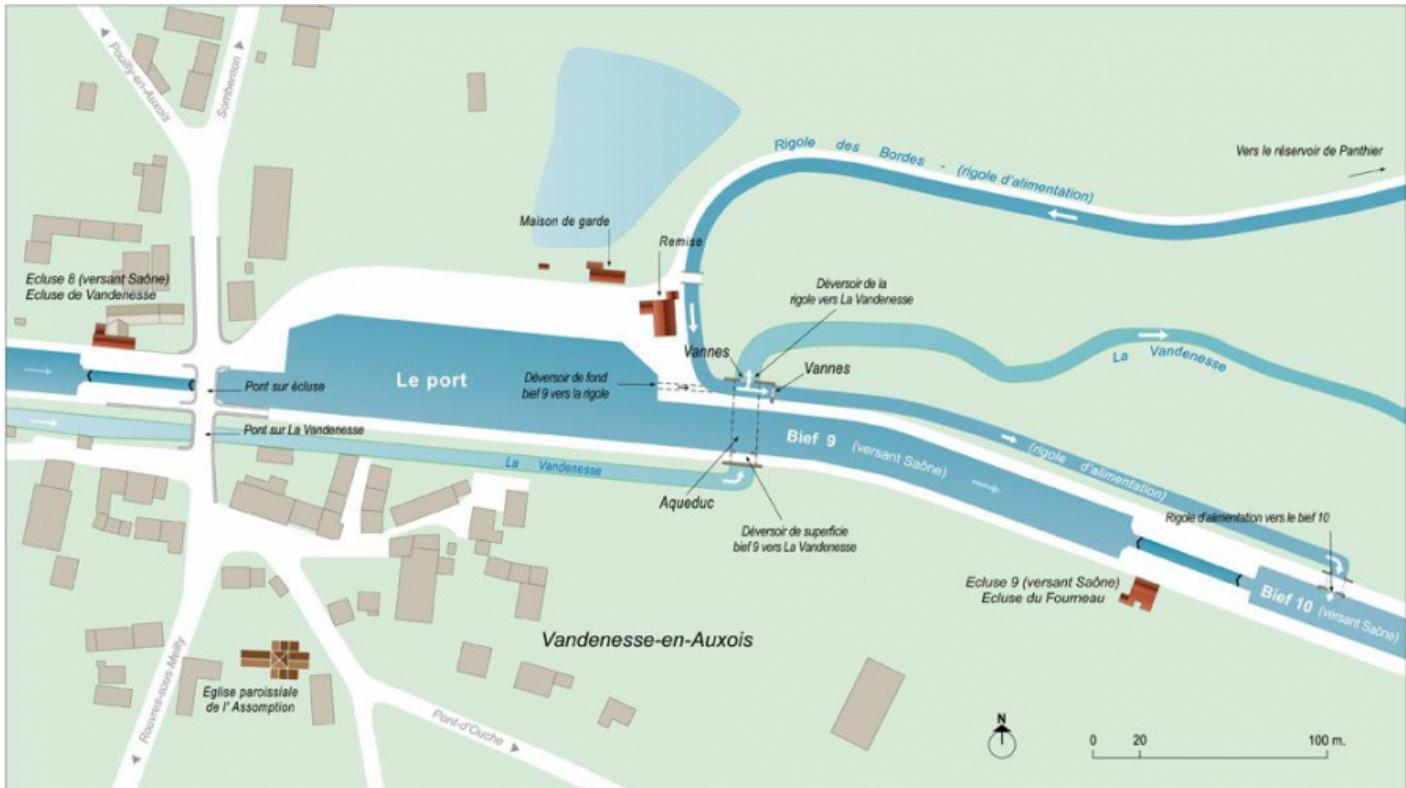
N° de l'illustration : 20122102095NUC4AQ

Date : 2012

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Plan schématique du port et du réseau hydraulique.

21, Vandenesse-en-Auxois, lieudit : bief 09 du versant Saône

N° de l'illustration : 20132100099NUDA

Date : 2013

Auteur : Alain Morelière

Auteur : Alain Morelère
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'auteur
© Région Bourgogne-Franche-Comté. Inventaire du patrimoine



Vue du port de Vandenesse depuis le pont sur écluse.

21, Vandenesse-en-Auxois, lieudit : bief 09 du versant Saône

N° de l'illustration : 20112103484NUC4AQ

Date : 2011

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine